

Objet : Expertise contamination de l'Aven (Coat Melen)- juin 2011

N/réf. : LER/FBN-CC/N°169/11

Direction Départementale de la Protection des Populations

Monsieur Le Directeur
22, rue J. Rameau
29000 - QUIMPER

Concarneau, le 22 juin 2011

Monsieur Le Directeur,

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère industriel et commercial

Station de Concarneau

13, rue de Kérose
Le Roudouic
29900 Concarneau
France

téléphone 33 (0)2 98 97 43 38
télécopie 33 (0)2 98 50 51 02
<http://www.ifremer.fr>

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>

Au cours de la surveillance régulière des zones conchylicoles du Finistère, menée par le laboratoire Ifremer de Concarneau dans le cadre réglementaire européen, nous avons détecté une contamination bactériologique anormale des coquillages du groupe II (coques) sur l'estuaire de l'Aven au point « Coat Mélen » (carte 1). Cette dégradation bactériologique a été observée en mai (11000 *E.coli*/100g) puis à nouveau en juin (6900 *E.coli*/100g), valeurs supérieures au seuil admis pour cette zone classée en B (4600 *E. coli*/100g).

Paradoxalement, les autres points de surveillance du groupe III, Le Hénan en amont et Poulguin à proximité sur la rive opposée, n'ont pas présenté, quant à eux, de dégradation qualitative des eaux littorales (tableau 1), ce qui nous conduit intuitivement à privilégier des apports bactériens de proximité.

Tableau 1 : Synthèse des résultats bactériologiques des coquillages de l'Aven en 2011

Date	Le Henan (e.c/100g)	Poulguin (e.c/100g)	Coat Melen (e.c/100g)
20/01/2011	410	<130	2200
03/02/2011	<130	<130	500
07/03/2011	200	<130	390
21/04/2011	78	170	330
16/05/2011	<67	500	11000
19/05/2011			1100
15/06/2011	2700	<67	6900
20/06/2011			490



Carte 1 : Localisation géographique des points de surveillance REMI sur l'Aven

Le diagnostic du bassin versant de l'Aven réalisé en 2007 et 2008 pour le compte des communautés de communes du pays de Quimperlé et de Concarneau Cornouaille avait montré que le ruisseau de Coat Melen pouvait, en période pluvieuse, impacter les eaux littorales (cartes 2 et 3) avec des flux bactériens maxima journaliers évalués à 154 équivalents habitant (E.H.).

Dans ce contexte, une inspection du littoral proche de la concession concernée a été réalisée sans qu'aucun rejet suspect n'ait pu être identifié. Une demande d'information sur l'assainissement collectif et non collectif de la commune de Riec sur Bélon a également été adressée au Maire de cette collectivité territoriale pour rechercher d'éventuels cas suspects d'assainissement autonomes non-conformes. Toutefois, au regard de

■ l'importance de la contamination, la probabilité de cette origine nous semble peu crédible.

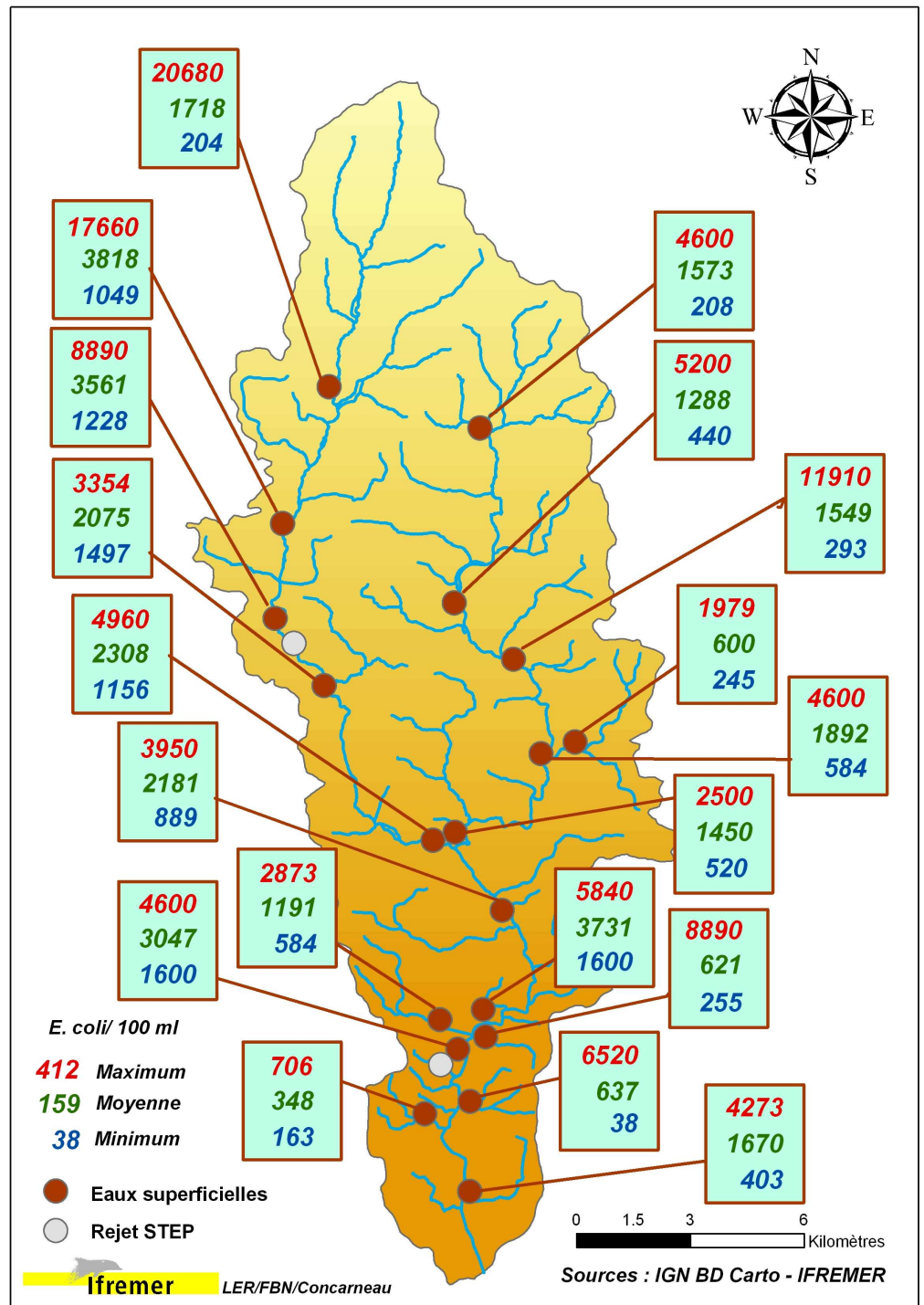
Aussi, pour compléter notre investigation, une inspection des abords du ruisseau de Coat Melen a été effectuée. Celle-ci a permis de noter l'absence d'animaux dans les quelques prairies de bas-fonds qui de surcroît comportaient des clôtures électriques, mettant ainsi obstacle à l'abreuvement direct des animaux dans le ruisseau. Par contre, à l'ouest de Kermaout Lann (carte 4), la présence d'un passage pour animaux a été constaté. Ce dernier n'est sans doute pas, à lui seul, responsable de cette contamination occasionnelle des eaux littorales de l'Aven. Néanmoins l'éradication de ce point critique participerait indéniablement à la restauration qualitative de celles-ci, notamment lors des épisodes pluvieux.

L'observation de terrain a permis par ailleurs de noter, en bordure du ruisseau, un terrain en pente récemment emblavé en maïs dont les odeurs laissent penser qu'il aurait pu recevoir des engrais organiques. Cette suspicion mérite bien évidemment d'être validée auprès de l'exploitant concerné et pourrait expliquer cette récente contamination bactériologique des coques.

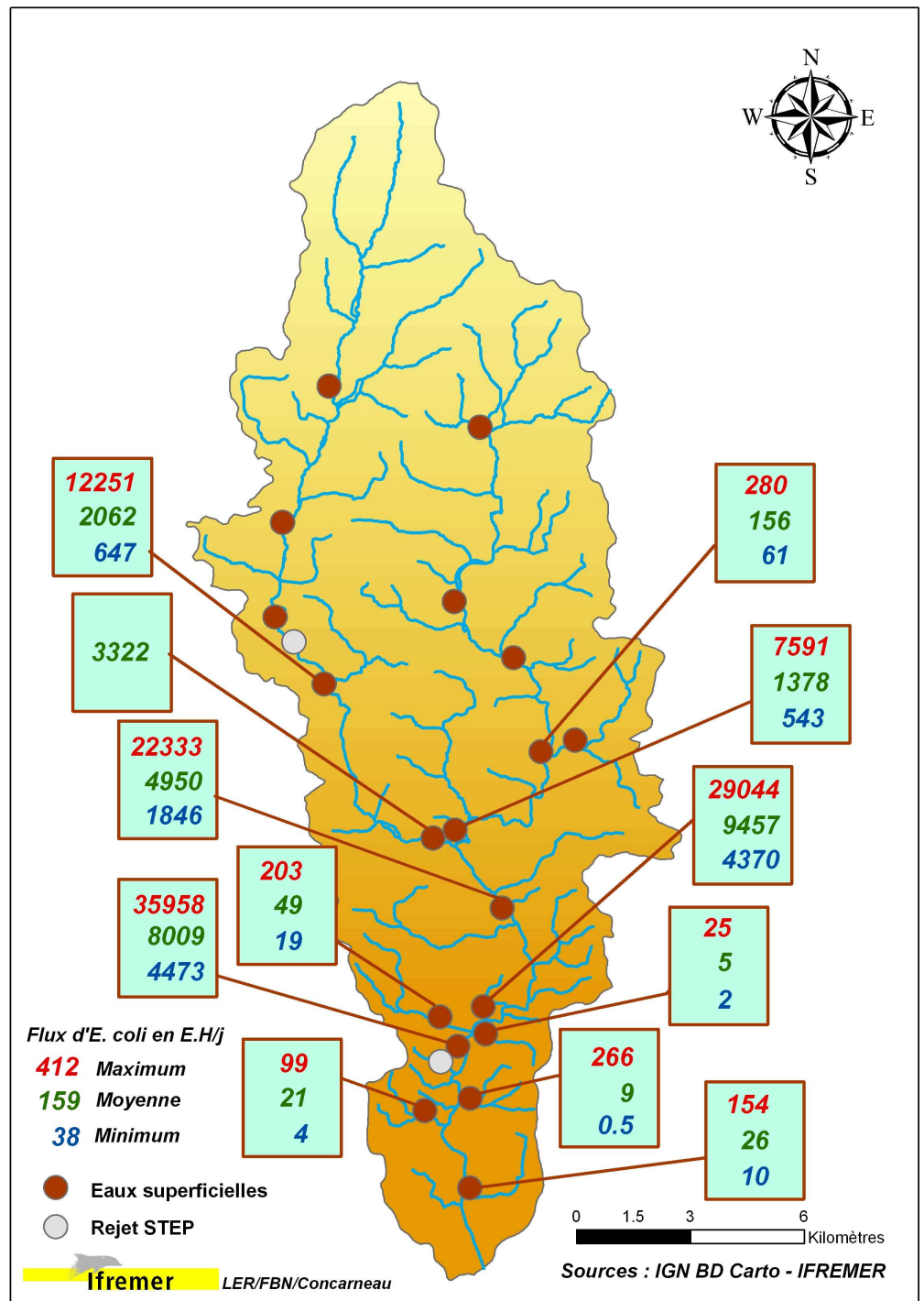
Dans l'affirmative, comme nous l'avons toujours préconisé dans les instances locales de la gestion de l'eau (Parlement de l'eau), il serait judicieux de privilégier le volet pédagogique à l'aspect répressif et ceci, d'autant plus que l'action intentionnelle n'est sûrement pas avérée.

Dans la négative, cette contamination pourrait être la résultante de déversements sauvages, plus difficiles à circonscrire, mais qui conforterait la contamination du 15 mai en période sèche.

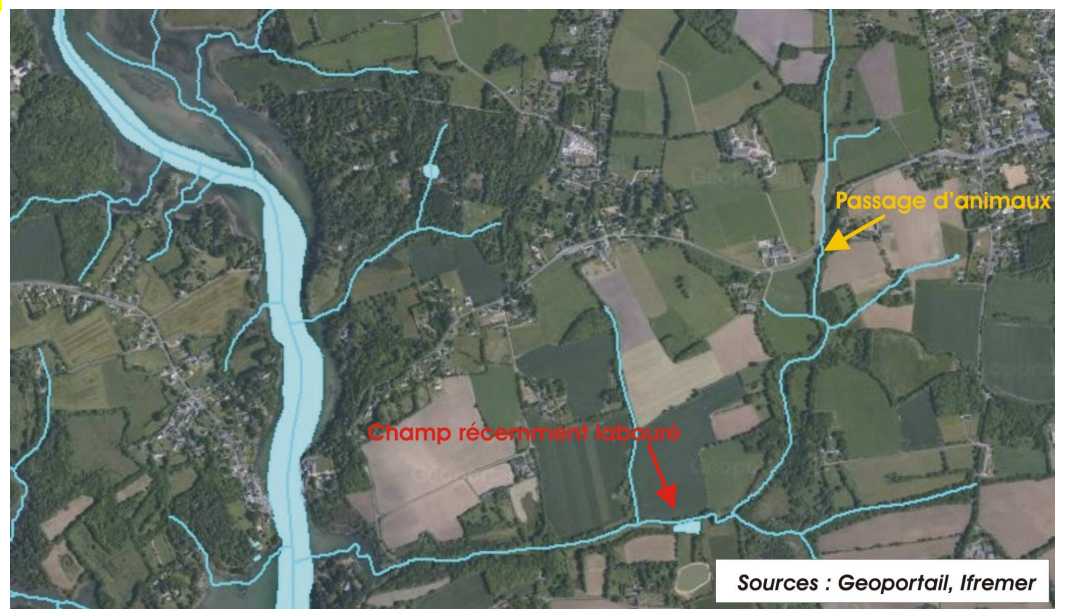
Une analyse de la discrimination de l'origine de la contamination (animale ou humaine) révèle, dans de tels cas, toute sa pertinence. Cependant, cette recherche n'est pas, pour l'heure, effective dans les coquillages et une investigation dans les eaux plusieurs jours après la détection de la contamination rend cette analyse pour le moins aléatoire comme le souligne les résultats obtenus en période d'alerte (tableau 1).



Carte 2 : Concentration en *E.coli* dans les eaux douces du bassin versant en période pluvieuse (maximum, moyenne géométrique, minimum).



Carte 3 : Flux d'E. coli exprimés en équivalents habitant (E.H.) dans les eaux douces du bassin versant en période pluvieuse (maximum, moyenne, minimum).



Carte 4 : Localisation des points suspects sur le sous-bassin de Coat Melen

Le Responsable de la station